



ARRETE DU MAIRE
N°010-2023

Portant prolongation de l'arrêté 132-2022
Requalification des espaces publics du centre-bourg
Place du 11 novembre, Montée des Terreaux, Rue du Clocher, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande de Monsieur Quentin ARGAUD, représentant l'entreprise MGB Travaux Publics domiciliée 140 Rue Frédéric MONIN à MORNANT, au nom des entreprises **MGB, Greenstyle, Innovsol Fast Paving et l'Art du Pavage**, de prolongation de l'arrêté 132-2022 portant réglementation temporaire de circulation et de stationnement dans le cadre des travaux de requalification des espaces publics du centre-bourg,

Vu l'état des lieux,

Vu l'avis du service voirie sud du Département du Rhône en date du 09/09/2022,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'arrêté 132-2022 est prolongé jusqu'au 15 février 2023.
Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 2 : L'entreprise MGB Travaux Publics est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.

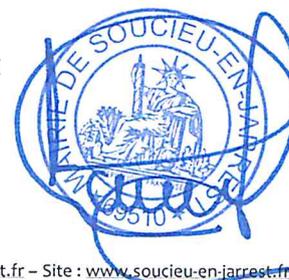
ARTICLE 3 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur Quentin ARGAUD, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- au service voirie sud du département du Rhône
- à Monsieur Quentin ARGAUD

Fait à Soucieu en Jarrest, le **1 6 JAN. 2023**

Le Maire,
Arnaud SAVOIE



Publié le : **1 6 JAN. 2023**